

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois
PRODUITS		
Autres produits	1	
Total	1	
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Autres achats & charges externes	3 648	1 680
Total	3 648	1 680
MARGE SUR M/SES & MAT	-3 647	-1 680
CHARGES		
Total		
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 647	-1 680
Produits financiers	67 278	54 671
Charges financières	3 115	6 175
Résultat financier	64 163	48 496
RESULTAT COURANT	60 515	46 816
Charges exceptionnelles	559	
Résultat exceptionnel	-559	
RESULTAT DE L'EXERCICE	59 956	46 816

AB PARTICIPATION
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 257 avenue du Général de Gaulle, 64210 GUETHARY
877947432 RCS BAYONNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 59 955,83 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice59 955,83 euros

A titre de dividendes28 800,00 euros

Soit 28,80 euros par action

Le solde31 155,83 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 51 658,38 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 28 800,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

AB

Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

14 357,50 euros, soit 14,36 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14 357,50 euros

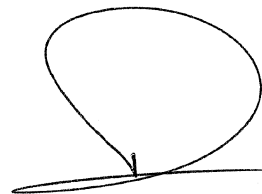
Exercice clos le 31 décembre 2021 :

28 715,00 euros, soit 28,72 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 28 715,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Anaïs BORDES

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line.

Annexe Abrégée

Désignation de la société : SPFPL AB PARTICIPATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 372 554 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 59 956 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Méthodes comptables appliquées

Amortissements des immobilisations corporelles :

- [X] - Amortissement linéaire
 [] - Amortissement dégressif fiscal
 [] - Autres :

Immobilisations : Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice

	Valeur brute l'ouverture d l'exercice	+ Augmentatio	- Diminution	Valeur brute la clôture de l'exercice
Installations techniques matériels et outillages				
Immobilisations financières (III)	329 098			329 098
Total général (I + II + III)	329 098			329 098

Annexe Abrégée

Amortissements : Rapprochement par catégorie des immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

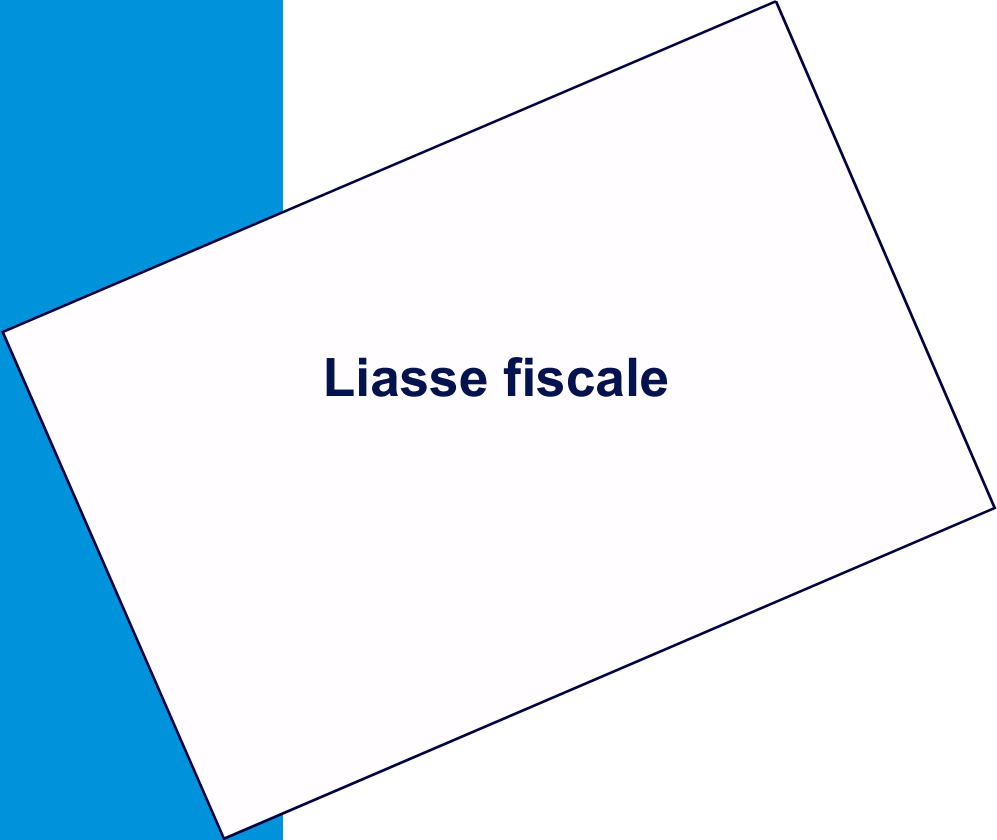
	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentatio	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériels et outill industriels					
Installations générales agencements div					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					

Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Créances

Dettes

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au pl	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	288 793	20 913	85 764	182 116
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 040	2 040		
Autres dettes	163	163		
Produits constatés d'avance				



Liasse fiscale

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	329 058		329 058	329 058
Autres titres immobilisés	40		40	40
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	329 098		329 098	329 098
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	43 456		43 456	39 643
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	43 456		43 456	39 643
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	372 554		372 554	368 741

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	20 503	2 402
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	59 956	46 816
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	81 558	50 318
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	288 793	309 499
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	288 793	309 499
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	163	54
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 040	4 567
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		4 304
Dettes fiscales et sociales		4 304
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	290 996	318 423
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	372 554	368 741